



L'indéfendable Barème « Macron » : Tenir le cap face aux intimidations du Gouvernement

Chères et Chers Camarades,

Face aux jugements des conseils de prud'hommes qui ont écarté à plusieurs reprises depuis des mois le barème « Macron », le gouvernement cherche à intimider les juges par le biais d'une circulaire du ministère de la justice adressée à tous les procureurs et copie aux présidents des Cours d'Appel et TGI.

Cette offensive a suscité des réactions qui démontrent la mauvaise foi du gouvernement et confirme la justesse des arguments qui ont conduit des juges à écarter le barème.

Vous trouverez en annexes de ce Droit en Liberté :

- La circulaire du ministère de la justice ;
- Le communiqué du syndicat de la magistrature ;
- Le communiqué de presse de la CGT ;
- L'argumentaire simplifié du syndicat des avocats de France.

Poursuivons nos actions, pour que les juges continuent d'écarter ce barème inique.

Fraternellement,

Anaïs Ferrer
Responsable du pôle DLAJ confédéral